

Si l'œuvre ne vous arrive pas, c'est qu'on l'arrête en route. Présentez-moi Téry

N° 1090. — MARDI 17 SEPTEMBRE

L'ŒUVRE

25, Rue Royale (8^e)
TÉLÉPHONE : ÉLYSÉE 43-45 & 43-46
APRÈS 21 HEURES : GUT. 76-83

Directeur

GUSTAVE TÉRY



ABONNEMENTS 1 an 6 mois 3 mois
Paris..... 25 fr. 13 fr. 7 fr.
Départ..... 28 fr. 14 fr. 50 1 fr. 50
Etranger.... 30 fr. 19 fr. 10 fr.

VERS LA RÉPUBLIQUE GERMANIQUE

Ah ! elle est bien reçue, l'Autriche, avec ses propositions malhonnêtes ! D'un bout à l'autre de la presse française — l'œuvre y compris — c'est le même haro. Partout nous avons vu reparler les expressions déjà consacrées : « Piège... offensive de paix... grossière manœuvre, etc. » Ça fait plaisir de voir qu'il y a au moins une question sur laquelle nos journalistes sont d'accord.

Tous observent aussi que la manifestation de l'empereur Charles, très probablement concertée avec l'empereur Guillaume, nous révèle une fois de plus la fatigue, l'épuisement, peut-être la détresse des Empires centraux. Sans nul doute, ils ont très grand besoin de la paix, et leurs gouvernements l'avouent en termes assez clairs. Mais si nous nous réjouissons comme il faut de ce besoin qui grandit chaque jour, est-ce une raison pour n'en pas profiter ? Et la meilleure manière d'en profiter est-elle le mépris et le silence ?

On nous permettra de refaire à ce propos la réflexion que nous avons déjà faite en des circonstances pareilles. Le véritable danger n'est pas dans le « piège » qui nous sera tendu (et qu'il est si facile d'éviter). Si les offres de l'Autriche ont l'air de s'adresser à nous, en réalité ce n'est pas à nous qu'on les destine. Ni les deux empereurs, ni leurs ministres ne peuvent se faire illusion sur nos sentiments et sur la réponse négative des Alliés.

Mais cette réponse négative, les deux empereurs tiennent plus que jamais à la provoquer pour se retourner ensuite vers leurs peuples et leur dire : « Vous voyez bien, nous sommes prêts à toutes les concessions ; nous sommes les plus doux, les plus conciliants des bons apôtres ; nous ne demandons qu'à signer une paix honorable, mais ce sont nos ennemis qui ne veulent rien entendre. Ne proclamons-ils pas leur ferme propos de nous anéantir, ou, tout au moins, de nous réduire en servitude ? Nous n'avons donc plus le choix entre la guerre et la paix ; coûte que coûte, il faut continuer la guerre, parce qu'il n'y a pour nous aucun moyen de faire la paix. »

Ainsi, visiblement, les deux empereurs cherchent à remonter le moral de leurs peuples en rejettant sur nous l'entièvre responsabilité de la guerre, ou tout au moins de sa continuation. A mon sens, c'est là qu'est la véritable « manœuvre », et, qu'elle soit grossière ou subtile, c'est cette manœuvre-là qu'il nous faut déjouer.

Comment ? Par des invectives, des ironies, des ricanements ? J'avoue que ça me paraît d'une diplomatie un peu sommaire.

— Alors, vous êtes d'avis que les Alliés doivent répondre et qu'ils commettent une faute en gardant le silence ?

Parfaitement. Mais ce n'est pas au gouvernement autrichien qu'il convient de répondre, ce n'est pas à Charles porte-parole de Guillaume ; c'est au peuple autrichien, ou plutôt aux peuples groupés, mais non confondus sous le sceptre du Habsbourg, — et du même coup au peuple allemand. Par-dessus la tête de leurs empereurs, il faut leur dire nettement, clairement, brièvement, ce que nous voulons. On a beau répéter que les intentions des Alliés sont archiconnes ; ce n'est pas vrai. Depuis que l'Amérique est entrée dans la guerre et que la Russie en est sortie, ils n'ont pas publié de déclaration collective. Bien plus, sur certains points (de détail) leurs déclarations particulières ont parfois semblé divergentes, ou même contradictoires. Il est temps de rédiger notre programme de paix et de la faire connaître au monde, même si les empires centraux continuent à nous laisser ignorer leurs prétentions. Nous n'avons pas besoin de les savoir ; mais nous avons besoin de savoir ce que nous voulons exactement, et de savoir que tout le monde le sait. Non, pas de conférence confidentielle, pas de diplomatie secrète, pas de manœuvre, grosse ou fine ; mais un bon exposé, précis, loyal, de nos revendications essentielles. Et nous goûterons fort que le premier mot de cet exposé fût pour dire : « Nous parlons, mais nous ne causons pas ; nous ne causerons qu'avec la République germanique. »

J'entends encore, — ça se passait il y a vingt ans au cours d'un congrès socia-

liste, — le vieux Bebel répondre à Jaurès qui avait joyeusement raillé la timidité révolutionnaire des camarades boches et leur secret dévouement au régime impérial. « Peuh ! s'écrit Bebel, avec une ironie lourde, mais forte, vous avez toujours à la bouche vos grands mots de république et de démocratie ! Mais les vraies réformes démocratiques, vous savez bien que c'est chez nous, dans l'empire allemand, qu'on les fait ! Et quant à la pré-tendue République dont vous êtes si fiers, vous oubliez trop que c'est l'empereur d'Allemagne qui vous l'a donnée, à Se-dan ! »

Quel dommage que Jaurès et Bebel ne puissent reprendre la conversation ! Car Jaurès, cette fois, ne manquerait pas de répliquer avec le même humour : « Entendu, Bebel, c'est l'Allemagne qui a donné la République à la France, et qu'elle l'a fait exprès ou non, la France ne lui en est pas moins obligée. Mais un rendu pour un prêté, Kamarade ! C'est la France maintenant qui va vous gratifier de la République ! »

Avec votre concours et votre agrément, monsieur Wilson...

Gustave Téry

Pour faire un communiqué

Ce vieil R.A.T. pérorait avec sagacité : — J'en ai plein le dos d'entendre depuis quatre ans des gens qui disent en gonflant les joues et en faisant une bouchée chose de poule : « Ils sont bigrement forts, ces gens-là ! Qu'ils se battent bien et par tous les moyens, qu'ils aient mis quarante quatre ans à préparer la guerre dont nous jouissons encore, c'est incontestable ; qu'ils soient obstinés, tenaces, qu'ils aient quand ils se sentent vainqueurs, de la suite dans les idées, ça va. Mais je voudrais bien tout de même que quelqu'un dise enfin la vérité vraie au Parlement, devant le monde attentif, qu'ils sont bêtes comme des cochons !

Il reprend un peu de souffle :

— Comment ! voilà des gens qui, l'après-midi, nous envoient par fil spécial et le canal du brillant second une incontestable invitation à nous asseoir autour d'un tapis vert : on s'est assez cogné, on va parler. Bien dit ! et le vieux poilu qui, comme moi, s'y colle après quatre ans, pense tout de suite : avant de les envoyer au bout du quai, on pourrait entendre ce qu'ils ont à dire. Ça ne doit pas être passionnant, mais tout de même que quelque chose disent fin de la vérité vraie au Parlement, devant le monde attentif, qu'ils sont bêtes comme des cochons !

Ceci fait, on verra.

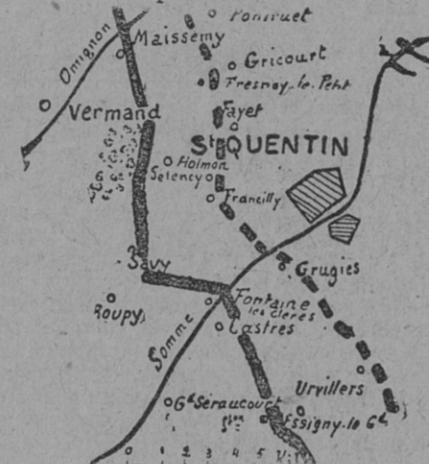
Devant St-Quentin

On rapporte que les Allemands ont renforcé leurs lignes de défense autour de Saint-Quentin, lignes que nous n'avions pas pu rompre en 1917.

On se rappelle qu'à cette époque les Anglais avaient atteint le front : ouest de Pontrue, Fresnoy-le-Petit, ouest de Fayet, Selency, Francilly, au nord de la Somme. Les Français n'avaient pas dépassé, au sud de cette rivière, Grugies et Urville.

Au sud comme à l'ouest, les troupes alliées avaient donc été arrêtées à quatre kilomètres environ de la ville.

Je ne sais sur quelles données est basée l'information d'après laquelle la position allemande aurait été rendue plus formidable encore. Je ne crois d'ailleurs pas que notre état-major ait communiqué à nos informateurs bénévoles les photographies que nos aviateurs lui ont procurées.



Le trait interrompu indique notre ligne devant Saint-Quentin avant l'offensive allemande du 21 mars 1918. Le trait plein marque le front que nous avons atteint à la date du 16 septembre 1918.

Quoi qu'il en soit, celui-ci semble bien prendre ses mesures comme si cette position était véritablement très forte, et Anglais et Français qui se donnent la main dans ces parages, — toutefois un peu plus au nord que la dernière fois — en ont repris l'investissement méthodique.

Cet investissement est tracé à l'heure actuelle par une ligne passant par Maissery, lisière est du bois d'Holmont, (où se fait la liaison), Savy, Fontaine-les-Clercs, station d'Essigny-le-Grand. Cette ligne est parallèle à celle occupée en 1917, à 4 kilomètres plus à l'ouest. Nous avons donc à conquérir de ce côté une bande de 4 kilomètres d'avant-terrain, comme l'appellent les Allemands, avant de nous retrouver sur les emplacements dont nous avons été chassés en mars dernier.

Ceci fait, on verra.

Général Verreaux

UN SUCCÈS DES ALLIÉS A SALONIQUE

Sur un front de onze kilomètres les positions bulgares sont enlevées

Salonique, 16 septembre. — A 5 h. 30, hier, des troupes françaises et serbes, après une violente préparation d'artillerie, ont attaqué les positions ennemis sur le front Beternik-Dobropolje-Sokolo, qui avaient été depuis deux ans fortement organisées par les Bulgares.

La première position ennemie sur le front serbe fut enlevée sur 11 kilomètres ; les troupes s'emparèrent d'un nombreux butin non encore dénombré et firent de nombreux prisonniers. Les opérations se déroulent dans de bonnes conditions.

Les aviateurs français et serbes ont bombardé les camps ennemis et ont lancé 1.150 kilos de projectiles sur les gares et les dépôts de Gradske et Razimbej, où l'on a constaté de nombreux incendies. Ils ont soutenu des combats aériens et fortement appuyé l'avance de l'infanterie.

Les romans de L'ŒUVRE

L'Œuvre commence aujourd'hui en 3^e page

LE TEMPS PERDU

PAR FRANCIS CARCO

C'est une étude de la vie montmartroise, extérieure à la guerre, très vivante, très exacte, mais dont le réalisme est tempéré par la présence d'un personnage symbolique, qui sort de la manière habituelle de l'auteur et donne à cet ouvrage une note fort curieuse.

LA PROPOSITION AUTRICHIENNE :

Il ne faut pas causer ; mais il faut parler.

L'ASSAUT DES ALLIÉS

LES FRANÇAIS ONT PRIS VAILLY

Les Britanniques ont avancé leurs lignes sur le canal d'Ypres à Commines

Communiqués français du 16 septembre (14 heures). — Entre l'Oise et l'Aisne, au cours de la nuit, nos troupes ont continué à progresser à l'est de Vauxaillon et ont enlevé le mont des Singes.

Près de trois cents prisonniers sont restés entre nos mains.

PLUS AU SUD, NOUS NOUS SOMMES EMPARÉS DE VAILLY.

En Lorraine, nous avons exécuté un coup de main dans la région de LEINTREY ET FAIT DES PRISONNIERS.

(23 heures). — Au cours de la journée, nos troupes ont continué leurs attaques dans la région au nord-est et à l'est de Sancy.

EN DÉPIT DE LA RÉSISTANCE OPPOSÉE PAR LES ALLEMANDS, NOUS AVONS PROGRESSÉ DE UN KILOMÈTRE ENVIRON SUR UN FRONT DE 4 KILOMÈTRES.

600 PRISONNIERS ET 2 CANONS DE 105 SONT TOMBÉS ENTRE NOS MAINS.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Communiqué britannique du 16 septembre (après-midi). — PENDANT LA NUIT, NOUS AVONS EFFECTUÉ AVEC SUCCÈS UNE OPÉRATION LOCALE À CHEVAL SUR LE CANAL YPRES-COMMINES ; NOUS AVONS AVANCÉ NOTRE LIGNE SUR UN FRONT DE PLUS DE DEUX MILLES ET CAPTURÉ DE NOMBREUX PRISONNIERS ET DES MITRAILLEUSES.

Sur le reste du front de bataille,

des rencontres ont eu lieu avec des éléments ennemis et des patrouilles dans le voisinage de Mœuvres et près de Gavrelle.

Nous avons établi de nouveaux postes dans le voisinage de Sauchy-Cauchy et Oppy.

(Soir). — Nos patrouilles ont ramené quelques prisonniers dans la partie sud de notre front.

Aux environs de Ploegsteert et à l'est d'Ypres, nous avons légèrement avancé notre ligne.

Sur le reste du front, à part l'activité réciproque des deux artilleries dans différents secteurs, il n'y a rien à signaler.

Communiqué américain du 16 septembre (21 heures). — Sauf des combats locaux au cours desquels nous avons fait des prisonniers et en dehors d'une activité croissante de l'artillerie et de l'aviation, il n'y a rien à signaler dans le secteur de Saint-Mihiel.

La situation d'après les Allemands

Nos alliés américains sont vraiment trop modestes. D'après les communiqués allemands, ils occuperaient la ligne Fresnes, Saint-Hilaire, Haumont, Remercourt et le Bois des Rappes. Les bulletins du général Pershing sont muets.

L'AUTRE OFFENSIVE

Les raids de Gotha sur la région parisienne

DEUX AVIONS ALLEMANDS ABATTUS

Après une abstention qui dura exactement un mois et que suffit à expliquer l'activité ininterrompue et victorieuse des armées françaises, anglaises et américaines, les avions ennemis, de nouveau, ont effectué un raid sur la région parisienne. En vérité, ce fut là une attaque de grande envergure, minutieusement préparée et dirigée avec une méthode dont nos ennemis se sont fait une spécialité et dont ils célébrent volontiers les résultats à l'égal d'une victoire militaire. Ils avaient donc plus que jamais des raisons de tenter contre Paris une vigoureuse attaque.

Au moment où à une série de succès interrompus, commentés succédaient pour eux une série de défaites qui ne semblaient pas bientôt finir, et dont les explications des communiqués de Berlin et des discours du Kaiser et de ses ministres ne parvenaient pas à dissimuler l'exceptionnelle gravité, il était temps de reprendre les raids sur Paris, d'essayer de redresser le moral allemand par l'annonce bruyante d'une attaque aérienne, dont l'efficacité morale et matérielle ne peut manquer d'être une fois de plus considérablement exagérée. Y parviendront-ils ? C'est peu probable. En tout cas, les résultats des opérations actuellement en cours dans les secteurs du Chemin-des-Dames, de Saint-Quentin et de Saint-Mihiel ne tarderaient pas à troubler une aussi facile satisfaction.

Mais que penser de ceux qui, au moment même où ils donnaient une fois de plus la mesure de leur haine et de leur barbarie, nous adressaient de nouvelles propositions de paix, dans lesquelles ils protestent de leurs sentiments humanitaires. Nul n'a été dupe de ce subterfuge, de même que nul n'a érouvé le moindre déculement dans la capitale quand les sirènes annoncèrent avant-hier soir que les Allemands allaient commettre de nouveaux crimes.

L'alerte

C'est à 1 h. 25 que la première alerte fut donnée. Plusieurs sirènes d'usine désignées par la préfecture de police fonctionnèrent pour la première fois en même temps que les sirènes fixes. Le résultat est satisfaisant, pour Paris, nous entendons. Il n'est pas de quartier qui ait eu, cette fois, à se plaindre d'avoir pas entendu l'alerte ou d'avoir été prévenu trop tard. Il n'en est pas de même pour certaines agglomérations de la périphérie où le service d'alarme est assuré uniquement par les pompiers.

Les voitures de pompiers sont moins nombreuses que dans Paris. Or elles doivent circuler, dans un laps de temps relativement court, dans des localités très étendues. Il est donc indispensable qu'un autre mode d'avertissement vienne s'ajouter à celui dont on s'est contenté jusqu'à ce jour. Nous l'avons dit maintes fois. Nombreux sont ceux qui voudraient dès maintenant savoir que nous n'aurons pas à le répéter.

L'organisation des abris, dans Paris, laisse encore à désirer. Dans certaines rues les caves abris ne sont pas assez nettement désignées. Dans certaines stations de Métro où l'affluence est naturellement très grande au moment où l'alerte est donnée, le service d'ordre était assuré par un seul agent. Autant dire qu'il n'y avait pas d'ordre.

Quant à la question des abris dans la banlieue, elle est loin d'être résolue. Nous ne cesserons donc de la poser. On ne peut prétendre que la cave d'une villa est un abri sûr, pas plus que celle des immeubles qui, dans la plupart des cas, ne présentent aucune solidité. Qu'attend-on pour creuser des tranchées-abris et pour désigner à la population les caves constituant une suffisante protection ?

Les deux avions abattus

Les tirs de barrage, rapidement déclenchés, ont atteint une violence à laquelle nous n'étions point encore accoutumés. A ce point de vue toutes les mesures nécessaires semblent avoir été prises. L'efficacité de ces tirs est d'ailleurs incontestable. Plusieurs avions, étrangement encadrés par les obus de notre D. C. A., furent contraints de faire demi-tour. L'un d'eux, ayant à bord un officier et deux hommes, fut abattu dans la région de Gonnesse. Ce succès fut annoncé dans l'après-midi d'hier par le communiqué suivant :

Au cours du raid de la nuit dernière, un avion de bombardement allemand a été abattu par l'artillerie de la défense de Paris. Les débris de l'appareil, atteint par un obus de plein fouet, sont tombés près d'une localité de la banlie

res de l'officier et des deux hommes qui étaient à bord.

L'officier, un lieutenant de cavalerie, s'appelait von Olearius. Il était accompagné d'un soldat et d'un sous-officier. Ce dernier, dont le cadavre a été retrouvé à une certaine distance de l'appareil, tenait dans la main droit un billet de confession daté de samedi et à marge duquel le confesseur avait écrit : « Reposez dans la paix du Seigneur. »

Un autre avion était abattu quelques minutes plus tard dans la région de Compiegne. Ce second succès ne fut annoncé que la nuit, par le communiqué suivant :

« Un deuxième avion allemand est abattu par l'artillerie de la D. C. A. au cours du raid sur Paris, dans la nuit du 15 au 16. L'appareil est venu tomber en forêt de Compiègne. »

Les victimes

Parmi les victimes du bombardement on nous signale M. Antoine Troubat, sous-chef à la questure du Sénat, dès hier matin, M. Antonin Dubost, président du Sénat ; M. Ranson, questeur délégué ; M. Labrousse, secrétaire général de la présidence, et M. Hustin, secrétaire général de la questure, ont été, à l'hôpital Buffon, saluer sa dépouille mortelle.

M. Troubat, né en 1875, était le fils de M. Jules Troubat qui fut secrétaire de Sainte-Beuve. Il avait été blessé à Cambrai, en septembre 1914.

Visites officielles

Le président de la République, accompagné de M. Henri Roussel, vice-président du Conseil municipal ; de M. Autrand, préfet de la Seine ; de M. Raux, préfet de police, s'est rendu, hier, sur les lieux atteints par le bombardement de la nuit précédente et a été, dans les hôpitaux, saluer les victimes du raid.

Recommandation en cas d'alerte

Le bureau du Conseil municipal, constatant une fois de plus que toutes les personnes atteintes l'ont été sur la voie publique, recommande instamment à la population, dès que l'alerte est donnée, de se rendre le plus rapidement possible dans les abris désignés.

Au Sénat

Cet après-midi, le Sénat tient sa séance de rentrée.

On ne signale aucune demande d'interpellation. Le premier projet inscrit à l'ordre du jour est celui modifiant la législation des pensions des armées de terre et de mer, dont M. Chérond est le rapporteur.

L'expérience de L'Œuvre dans les divers restaurants

Nous arrêtons aujourd'hui la petite enquête expérimentale que nous avons faite dans un certain nombre de restaurants de Paris, et de laquelle nous avions dit par avance que nous laisserions à nos lecteurs le soin de tirer la conclusion.

Nous n'avons pas songé, on le pense bien, à opérer une comparaison impossible — ce qui eût été sans intérêt — entre les divers établissements que nous avons fait visiter. Il est bien évident que, malgré un certain parallélisme, les éléments des additions que nous avons publiées ne peuvent s'opposer équitablement les uns aux autres. Il y a trop de différences de qualité, de quantité, de service, de situation, etc...

Point n'était besoin de cette expérience pour établir que la vie est chère... On le savait parlé bien ! Ce qui en ressort à l'évidence c'est que la vie est trop chère, ou, autrement dit, que les prix sont partout trop élevés. Et sous ce rapport, les chiffres que nous avons recueillis pourront fournir à M. Boret sujet à utiles réflexions.

Il en ressort que dans les restaurants chics, les restaurants « pour Américains » et pour « nouveaux riches », il faut dépasser environ 70 francs pour deux repas par jour — repas d'ailleurs modestes dans leur composition, sans excès ni fantaisie !

Les restaurants dits populaires nous ont demandé 6 fr. 15, 6 fr. 30 et 9 fr. 35 par repas. On conviendra que c'est trop.

On n'en doit pas conclure — sauf d'évidentes exceptions — que les restaurateurs réalisent sur le public de trop considérables bénéfices, mais c'est l'illustration de la thèse que nous avons soutenue ici, à savoir : qu'en faisant payer des prix élevés à leurs clients, les restaurateurs sont, précisément par leur propre conscience professionnelle, entraînés à payer eux-mêmes des prix trop élevés, et qu'ainsi ils concourent au renchérissement de la vie au lieu de le combattre. Il y a dans leur cas autant de la cause que de l'effet.

Le système du prix-fixe qui a été préconisé a l'avantage de restreindre le gaspillage des denrées et de mettre un frein au renchérissement continu des prix. Il est d'ailleurs le complément logique de la taxe du produit à l'origine : car on ne comprendrait pas que le produit de consommation taxé à la ferme ou à l'abattoir puisse échapper à la régulation générale au moment précis où il arrive dans l'assiette du consommateur.

Telle est, pensons-nous, la conclusion générale principale qu'on peut tirer de notre petite enquête.

Les lecteurs de L'Œuvre, d'ailleurs, apprécieront.

A l'Hôtel de Ville

Nouvelles boucheries municipales

Quatre nouvelles boucheries municipales seront ouvertes aujourd'hui 17 septembre à Paris aux adresses suivantes :

12^e arrondissement, 172, faubourg Saint-Antoine ; 10^e, 35, rue de Longchamp ; 18^e, 9, rue André-del-Sarte ; 19^e, 64, rue Ri-duet.

Une retraite sûre

M. de Gallardo, juge d'instruction, faisait rechercher un nommé Gaston Jacquot, inculpé de vol d'un sac de dépêches à la gare de l'Est, dans la nuit du 23 au 24 juin. Cet individu a été retrouvé à la Santé où il est détenu pour l'assassinat de la rue Brey, qui remonte à quelque temps.



Éloge de la violence

Lorsqu'il plaide aujourd'hui une affaire de meurtre, ou de coups et blessures, l'avocat ne manque pas de sortir un argument d'un effet certain :

« Le ministère public affirme que mon client est un violent... Eh oui, messieurs, nous sommes un violent et nous nous en faisons gloire. Car la violence, à l'heure actuelle, c'est l'héroïsme... Où serait la France si les soldats français n'étaient pas des violents ? »

Sur quoi, le président hocha la tête : il a l'air de dire que ça n'est pas la même chose, qu'il y a deux espèces d'hommes, les civils et les militaires ; et qu'une vertu militaire, transposée dans la vie civile, ne va pas sans quelques petits inconvenients.

Mais l'avocat a raison : c'est la même chose ; il n'y a qu'une espèce d'hommes. Du moins, s'il y a deux espèces d'hommes, il y a les doux et les violents ; et la violence est souvent une vertu, dans la vie civile, dans la vie privée comme dans la vie militaire.

La langue anglaise emploie un seul mot pour signifier « doux » et « imbecile » ; dans la langue latine, « imbecillus » signifie, étymologiquement, « qui est sans force ».

La violence n'est pas la force ; mais elle est la manifestation de la force. La force s'exprime par la violence ; et la violence doit s'exprimer par un acte (fracture d'un membre ou bris de carreau) ; si elle s'exprime par de vaines paroles, des gestes en l'air et des coups d'épée dans l'eau, elle est méprisable, elle est ridicule, elle est une preuve de faiblesse.

Avant, pendant et après le déluge, les dieux ne se sont fait connaître aux hommes que par des actes de violence. Les forces de la nature ne procèdent que brutalement. Et il y a aussi deux sortes d'animaux : ceux qui mangent les autres et ceux qui se laissent manger : blâmons le loup, mais n'envisons pas le mouton.

La femme, être instinctif et religieux, adore la force brutale ; elle méprise l'homme doux ; elle se prosterne devant le mâle violent. Une gifle envoyée à propos cimente le bonheur d'un ménage mieux qu'un million de baisers. Il y a deux Sganarelle dans Molier : celui qui fut doux et qui fut aussi ce que vous savez ; et Sganarelle le bûcheron, dont la femme était heureuse d'être battue.

C'est par un premier acte de violence que les peuples souverains prennent conscience de leur force et possession de leurs droits. Ils jettent par terre la Bastille ; et puis ils essaient de continuer ; mais ils se fatiguent vite...

Puisque Abel est mort sans postérité, ne devons-nous pas nous montrer de dignes fils de Cain ?

G. de la FOUCARDIÈRE.

On "rouvre"

Le Casino de Trouville avait été fermé au mois d'août par mesure disciplinaire. On y passait des nuits joyeuses, on y pratiquait des ébats chorégraphiques que réprouve la morale actuelle, on s'y offrait une raison des relèvements de salaires accordés par les raffineurs à leur personnel.

Le ministre de l'agriculture et du ravitaillement a estimé, dans ces conditions, qu'il convenait de relever l'écart de raffinement de 3 fr. 50 par quintal, et de le porter de 16 fr. 50 à 20 francs. En conséquence, un décret paru aujourd'hui au *Journal officiel* relève de 186 fr. 50 à 190 francs le prix de vente en gros du quintal de sucre raffiné.

gnes de Sherlock Holmes et du 2^e bureau. Il envoya des agents camouflés en officiers anglais, puis un commissaire central, qui se fit passer pour... l'oncle de ces officiers.

Or, le Casino de Trouville ayant été fermé par mesure disciplinaire, vient d'être autorisé, par une mesure de clémence, à faire sa réouverture.

Nous lui souhaitons une joyeuse fin de saison. Mais nous conseillons aux soupeurs de se méfier un peu des officiers anglais à l'accident suspect. Et si ces officiers anglais présentent aux danseurs leur bon oncle de Cabourg ou leur bonne tante de Corneville, soupeurs et danseurs feront bien d'ouvrir l'œil, pour voir un peu si le bon oncle ne ressemble pas à M. Lugné-Poë, et la bonne tante à Mlle Mistinguett.

La vocation du martyre

On mandate de Moscou que près de vingt sossies de Nicolas II parcourent actuellement la Russie, se disent échappés par miracle aux assassins et prêchent la guerre sainte.

Il fallait s'y attendre. Le récide provoque toujours des révoltes en masse. Mais, pour tressailler, les rois assassinés sont généralement la patience d'attendre, sinon les prodromes d'une restauration, du moins la fin de la révolution.

Les vingt tsars qui parcourent actuellement la Russie semblent un peu pressés : ou alors, ils ont la vocation du martyre. Car il faut réellement avoir envie de se faire casser la figure pour réincarner Nicolas II au pays des bolcheviks.

Humour anglais

Le *Tits Bits* nous conte l'histoire d'un officier anglais qui se trouvait sur le front lorsque sa femme, en Angleterre, donna le jour à un bébé. La dame écrivit à son mari l'informé de l'événement et lui demanda s'il pensait que la guerre finirait bientôt.

Le mari répondit :

Chère Lucy,

Quand le Bébé sera enrôlé, n'oublie pas de lui donner un paquet pour qu'il me l'apporte.

Ton mari

BILL.

Tapage nocturne

Le plus grand régional de Bretagne nous apporte sur le sort des baigneurs attardés à Dinard et que les chiens empêchent de dormir.

DINARD. — Les chiens, — On nous écrit, au nom d'un groupe de baigneurs dinardais, pour se plaindre des aboisements nocturnes des chiens, qui empêchent la population indigène ou étrangère de dormir à loisir. Ces chiens, nous fait-on remarquer, sont à leur manière des embusqués et ils pourraient, au front, rendre bien des services, au lieu de nuire à la tranquillité des visiteurs de cette plage coquette, où une police trop invisible assure à leurs vacances une déplorable impunité.

Evidemment, il faut envoyer les chiens de Dinard sur le front, où leurs vociférations troubleront seulement les sommeils des soldats... Et les soldats ont l'habitude.

Le prix du sucre va être augmenté

Le décret du 3 juillet 1917 relatif à la taxation du prix de vente du sucre en gros avait décompté les frais de raffinage du sucre à 16 fr. 50 les 100 kilos.

Depuis cette date, les frais de raffinage ont augmenté sensiblement, notamment en raison des relèvements de salaires accordés par les raffineurs à leur personnel.

Le ministre de l'agriculture et du ravitaillement a estimé, dans ces conditions, qu'il convenait de relever l'écart de raffinement de 3 fr. 50 par quintal, et de le porter de 16 fr. 50 à 20 francs. En conséquence, un décret paru aujourd'hui au *Journal officiel* relève de 186 fr. 50 à 190 francs le prix de vente en gros du quintal de sucre raffiné.

Montrez à vos voisins



M. Abel Ferry est mort

M. Abel Ferry, ancien sous-secrétaire d'Etat et député des Vosges, a succombé aux blessures qu'il avait reçues en accomplissant, le 8 septembre dernier, une mission qui lui avait été confiée par la Commission de l'armée. On se souvient que, étant en première ligne et procédant à l'examen d'un engin d'infanterie aux côtés de son collègue le capitaine Dumesnil et d'un autre officier qui furent tués, M. Abel Ferry avait reçu un éclat d'obus à la poitrine.

On avait croire que le jeune député déclarerait samedi aussi être maître. M. Abel Ferry était un ami de l'*Œuvre*. C'est à elle qu'il apporta cet article sur l'offensive du 16 avril qu'elle publia le 12 juillet dernier et dont on parle encore. La veille de son départ pour le front, il était venu nous voir et nous avait promis un second article... Hélas ! nous n'aurons pas à le publier.

La mort d'Abel Ferry dans l'accomplissement d'une mission parlementaire aux armées fait justice des niaises que certaine presse s'applique à répandre sur les députés. A l'estime générale qu'avait valu à Abel Ferry sa bravoure bien connue et son patriotisme certain, s'étaient jointes, comme un complément logique et nécessaire, les injures de l'organe royaliste. Le 14 juillet,

ce journal proposait de faire passer Abel Ferry en conseil de guerre « pour tendance à affaiblir le moral de l'arrière » — précisément à propos de son article de l'*Œuvre*, et le 25 août, par la plume de son directeur, ce même journal l'appelait « un des spécimens les plus faibles de la Chambre périme » et parlait de ses « gaffes retentissantes ».

Ce « spécimen falot » qui avait bravement fait campagne au début de la guerre retourna aux armées chaque fois qu'il le pouvait : et il y a trouvé la mort glorieuse que l'on sait.

Le président de la République à Saint-Mihiel

M. Poincaré s'est rendu samedi dans les régions illustrées par la récente offensive américaine, pour rendre visite à la population de Saint-Mihiel et des autres communes libérées des départs de la Meuse et de la Meuse-et-Moselle.

On sait que le président de la République a été longtemps représentant au Parlement de la région de Saint-Mihiel. Il était accompagné de M. Lebrun, député de Meurthe-et-Moselle, ministre du blocus et des régions libérées, et de Mme Poincaré.

Le train spécial arrivé samedi matin dans la gare ruinée de Sampigny, qui fut, durant quatre ans, à quelques centaines de mètres des lignes. De là, une automobile conduisit à Saint-Mihiel le président, Mme Poincaré et M. Lebrun. Ils y furent rejoints par le préfet de la Meuse, les députés et sénateurs du département, et M. le docteur Thiéry, maire de Saint-Mihiel.

La réception faite par la population à M. Poincaré et aux personnes qui l'accompagnaient fut extrêmement émouvante. Le président a parcouru à pied, pendant plusieurs heures, la ville abandonnée par l'ennemi. Le roi des Belges l'accompagna un jour dans les bois de Malin, bois d'où ils purent distinguer largement les soldats allemands circulant dans les rues.

Le président et Mme Poincaré ont visité l'hôpital et distribué des secours.

L'après-midi, le président et Mme Poincaré se sont rendus à Commercy, dont la

population a été très éprouvée par de nombreux bombardements ; puis ils sont allés saluer au cimetière militaire de Marlotte les tombes des soldats français morts au bois d'Ailly.

Dans la journée de dimanche, le général Pershing, ayant rendu visite au président et à Mme Poincaré, parcourut en leur compagnie les communes désertées de la région. Le commandant en chef américain fut reconnu par les braves gens encore campés dans les ruines de leurs maisons, qui vinrent le remercier avec effusion.

Le ministre des régions libérées s'est ensuite rendu à Pont-à-Mousson, où ils ont assisté au tir de pièces allemandes prises par les Américains et servies par des artilleurs français, ainsi qu'à Thiaucourt, où un butin de guerre considérable a été abandonné par l'ennemi.

Dans la soirée, le président et M. Lebrun ont visité, près de Toul, un camp où les réfugiés de Thiaucourt et des communes de la Woëvre ont été installés.

Le président est revenu prendre son train à Commercy, au moment précis où des av

Indemnités et traitements

On annonce une révision prochaine du système des indemnités accordées aux fonctionnaires et agents de l'Etat pour leur permettre de faire face à la cherté croissante de la vie et de supporter leurs charges de famille. Il est très certain que les sommes actuellement attribuées à ce double titre sont ridiculement insuffisantes ; elles sont inférieures de près de moitié à celles que la plupart des administrations privées se sont vues obligées d'accorder à leur personnel non spécialisé, sous peine de ne pouvoir le recruter ni même le conserver. D'autre part, toutes les catégories de fonctionnaires ont protesté contre la fixation d'un chiffre supérieur de traitements limitant le droit aux diverses indemnités. Le projet de loi qu'on nous annonce supprime cette limitation en ce qui concerne l'indemnité pour charges de famille en même temps qu'elle élève dans une très appréciable portion le chiffre limite pour la nouvelle indemnité de vie chère qu'elle inscrit.

La réglementation nouvelle semble donc accorder, sur ces points précis, une satisfaction partielle aux réclamations des fonctionnaires. Et cependant, on ne saurait dire qu'elle ait été bien accueillie. Elle a soullevé, au contraire, assez vives critiques. Elle ne remplit, il est vrai, pas exactement le programme tracé par la Fédération des fonctionnaires, et qui comporte le relèvement à 5 francs par jour, pour tous les agents de l'Etat sans distinction, de l'indemnité de vie chère, et la fixation à 1 franc par jour et par enfant de l'allocation pour charges de famille. Il est donc naturel que ces organisations de fonctionnaires s'efforcent, avant le vote du Parlement, de rappeler que leurs revendications avaient été déterminées dans un esprit de modération extrême, pour répondre à des promesses de réalisation intégrale, et qu'elles sont un minimum sur lequel aucune compression n'est possible, les difficultés d'existence s'accroissant de jour en jour. Mais il y a autre chose, et dans l'enseignement en particulier, tout projet comportant un remaniement des diverses indemnités eût sans doute été accueilli avec le même esprit d'inquiétude et de défiance.

Il va sans dire qu'il n'existe aucune liaison entre le nouveau projet de relèvement des allocations et les engagements pris par l'administration supérieure en ce qui concerne une réfection totale du système des traitements. Le premier ne saurait être qu'un palliatif, d'une efficacité restreinte et provisoire ; il laisse entières la presque totalité des raisons qui nécessitent et rendent urgente la refonte d'ensemble étudiée, promise, attendue, attendue depuis trop longtemps déjà : quatre mois déjà passés depuis le Congrès du lycée Lakanal, quel progrès a-t-on fait vers la réalisation ? On nous avait dit que le ministre attendait seulement que les diverses catégories intéressées eussent élaboré un projet d'ensemble, cohérent dans toutes ses parties, et donnant satisfaction à chacune d'elles. Elles l'ont fait ; ce projet fut mis sur pied, discuté, voté à Lakanal. Faut-il si longtemps à l'administration pour l'étudier ? Toutes les questions qu'il comporte lui sont depuis longtemps familières. L'économie en est d'ailleurs parfaitement simple, les répercussions financières faciles à calculer ; mieux encore la nécessité en est absolument flagrante, et l'efficacité, au moins relative, en est certaine. Pourquoi donc ne voyons-nous rien venir ? Voilà le projet de loi qu'il nous faut, et nul autre.

Des allocations provisoires peuvent aider à vivre durant quelques mois des

fonctionnaires insuffisamment appoînés ; elles ne sauraient remédier à l'inconvénient essentiel pour l'avenir de cette insuffisance : l'arrêt du recrutement. Ce n'est pas en accordant des indemnités temporaires et révocables qu'on décidera nos jeunes étudiants à revenir dans nos facultés des lettres et des sciences, à négliger les carrières plus faciles et plus rémunératrices que leur offriront les affaires. Il sera trop tard, même, à l'issue de la guerre, pour instituer un nouvel état de choses capable de les convaincre. Ils se décideront à ce moment-là d'après des certitudes, et non d'après des promesses et des espoirs. S'ils n'ont pas été bien convaincus dès avant leur retour « qu'on gagne sa vie dans l'Université », ils auront formé le projet d'aller la gagner ailleurs ; ils seront perdus pour l'enseignement.

A bien y réfléchir, d'ailleurs, ces indemnités de vie chère, pour des fonctionnaires de carrière, ayant un statut défini et permanent, ne sauraient se justifier que comme un expédient provisoire à régulariser au plus tôt par une modification définitive du dit statut. En sommes-nous encore là après quatre ans de guerre et d'ascension continue du coût de la vie ? Est-ce donc que l'on considère cette ascension comme un phénomène transitoire, une crise qui se déroulera d'elle-même au jour de la signature de la paix ? Il le semble bien, puisque le projet de loi du ministère des finances impose aux dépenses de guerre la nouvelle indemnité de vie chère de 2 francs. De sorte qu'elle disparaîtra automatiquement avec le dernier jour des hostilités. Pense-t-on que l'avènement de la paix, entre autres joies que nous en pouvons attendre, nous apportera d'un jour à l'autre, avec cette précision mathématique déterminée, l'abondance des denrées, la facilité des transports, la répression des spéculateurs, la disparition enfin de toutes les causes de vie chère ?

Un optimisme à ce point candide est peu vraisemblable. Il n'est pas besoin d'être un économiste très averti pour penser qu'au contraire la démobilisation s'accompagnera de difficultés graves, qu'elle sera elle-même une crise, dont les conséquences s'étendent sur un laps de temps qu'il est impossible de déterminer par avance. Veut-on que ces difficultés coïncident avec un affaissement brusque, mécanique, imprévisible comme un déclic de machine, des ressources que l'Etat a consenties à ses fonctionnaires ? Ce serait d'autant plus dangereux qu'à ce moment précis, il devra leur demander un surcroît d'efforts nécessité par le retour au régime normal agravé de mille difficultés.

Les indemnités de vie chère ont été accordées tardivement ; elles n'ont suivi que par secousses péniblement déclenchées l'ascension ininterrompue des prix. Faudra-t-il qu'elles disparaissent avant que le jeu des lois économiques les aient rendues superflues ? Et même ce jour viendra-t-il jamais ? La diminution de la valeur d'achat de l'argent est un phénomène constant dont le cours présente des accélérations brusques, mais peu de retours en arrière. La vie restera très chère ; avec ou sans indemnités, il faudra que les professeurs y puissent pourvoir ; sinon l'Université ne trouvera plus de professeurs ; et, donc, elle mourra. Nous l'avons déjà dit ; nous le répéterons à nouveau : là est la question, et nulle part ailleurs.

Un Universitaire

BICHARA. — Parfr. Syrien, 10, Ch. d'Antin, Paris envoie contre mandat de 17 f. 60 (taxe comprise) 6 échant. de ses envois parfums : Nirvana, Yavaha, Sakountala, Ambre, Chypre, Rose de Syrie.

Elèves aspirants - Grandes écoles

On peut se préparer chez soi aux examens d'Elève-Aspirant de toutes armes ainsi qu'à toutes les Grandes Ecoles en suivant les cours par correspondance de l'Ecole Universelle, 10, rue Chardin, Paris. Milliers de succès. Brochure n° 92 franco.

tant de fois épousé devant lui la question, en vidant des bocaux, qu'il n'avait plus aucune conviction.

— Ça vous amuse, vous, la Beauté ? demandait-il cependant, ce soir-là, au poète Coquelet dont les yeux sombres n'avaient pas de regard.

— Ne t'agite pas...

— La Beauté ! soupira le gros homme. Ah ! Monsieur Coquelet... je vais vous dire une chose que je n'ai dite à personne... eh bien ! je n'y crois pas, moi !

— Elle existe, répondit doucement le poète.

— Mais à quoi sert-elle ?

Coquelet vida son petit verre d'alcool. Derrière les vitres du bar, la rue plongeait dans le brouillard.

— Il fait froid, constata-t-il.

Les deux hommes se regardèrent.

— Oh ! reprenait Prosper, ce n'est pas le talent qui vous manque, ni l'inspiration, Monsieur Coquelet... Comment voulez-vous alors que je sache ?...

— On ne peut pas...

— Ah ?

— Et puis, est-ce qu'on a jamais su ! Appuyé au zinc, le col de son vieux veston remonté jusqu'aux oreilles, Coquelet fumait rêveusement une pipe d'un sou. Sa figure jeune et fatiguée n'était pas laide. Il hocha la tête.

— Pourquoi parler de ça, Prosper ?

— Ma foi !.. Mais de vous regarder, si pâle, si tourmenté, Monsieur Coquelet, dans votre paletot en plein mois de novembre... l'idée m'est venue... Vous ne ressemblez pas aux autres de ces Messieurs... On le voit vite. Les autres parlent tout le temps... Et vous ne dites



La répartition des classes

Le tableau de répartition des classes, à dater du 1^{er} octobre 1918, s'établit comme suit :

Armée active. — Classes 1917, 1918, et par appel anticipé, classe 1919.

Réserve de l'armée active. — Classes 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916.

Armée territoriale. — Classes 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904.

Réserve de l'armée territoriale. — Classes 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, el à titre exceptionnel, classes 1887, 1888, 1889, 1890, 1891. (Officiel).

L'Officier de service

LE CHÈQUE POSTAL n'aura jamais trop de succès

L'Œuvre a toujours montré qu'elle était une amie platonique, mais amie agissante et que rien de ce qui peut améliorer nos méthodes ne saurait la laisser indifférente.

Aussi a-t-elle applaudi à la création des chèques postaux, ne se permettant qu'une critique sur l'insuffisance des bureaux prévus pour ce service.

Bien entendu l'Œuvre s'est fait ouvrir un des premiers comptes-courants : au lieu de toucher chaque jour au bureau postal les mandats et recouvrements qui lui sont adressés, elle les envoie chaque jour au bureau des chèques de la rue Saint-Roch, et jusqu'à ces jours derniers, elle recevait, le lendemain, l'avis de crédit du montant de ces valeurs.

Mais depuis deux jours, il n'en est plus ainsi, et la caisse de l'Œuvre, inquiète de n'avoir pas reçu l'avis de crédit des mandats envoyés, a été demander des explications au bureau des chèques. Là, on a dû lui avouer que ce service s'était développé au-delà de toutes les espérances, que les points qui demanderaient à être précisés. Néanmoins, le service continuera pendant ces conversations. La note du 15 septembre est une nouvelle édition, amplifiée, du discours prononcé par le comte Burian, le 9 septembre, au banquet de la presse viennoise : il signifie d'ailleurs de provoquer entre les belligérants un calme échange de vues.

Pour toutes sortes de raisons, Burian ait très bien que sa proposition n'a aucune chance de succès. Pourquoi donc l'a-t-il lancée ?

Parce que la monarchie habsbourgeoise tombe en déliquescence, qu'elle est virtuellement démembrée, et que l'empereur Charles, exclusivement préoccupé de sauver sa dynastie, se raccroche à la seule planche de salut qui lui reste. La note du 15 est surtout destinée à conjurer les effets de la reconnaissance des Tchécoslovaques, des Jugoslaves et des Polonais par plusieurs des puissances alliées. Comme nous l'avons indiqué précédemment, elle équivaut à une déclaration de démembrément de l'Autriche-Hongrie ou, si l'on préfère, de transformation de cet Etat en une série d'Etats indépendants unis ou non en une Confédération qui pourrait comprendre aussi des territoires non compris dans la monarchie actuelle. Elle implique l'engagement de ne pas traiter avec le gouvernement de Vienne à l'insu et sans le concours des représentants des futurs Etats reconnus d'avance. Les ministres habsbourgeois le savent ou s'en doutent. C'est pourquoi ils invitent les Alliés à renier en fait leurs engagements et à détruire, par leur déloyauté consciente ou inconsciente, l'impressive impression produite en Autriche-Hongrie par la reconnaissance récente des Tchécoslovaques et des Jugoslaves, impression qui est encore plus forte si l'Italie s'est jointe à la France, à l'Angleterre et aux Etats-Unis.

Les Alliés, conclut le rédacteur des *Débats*, ont une réponse très simple à faire : C'est de publier une déclaration commune sur la reconnaissance des Tchécoslovaques et des Jugoslaves, héritiers légitimes des anciens royaumes indépendants de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Lodomérie et d'Illirie.

Toute une colonie du *Temps* est consacrée à nous démontrer que la manœuvre actuelle n'est pas nouvelle, qu'elle a des précurseurs.

Il fait donc effectuer un virement au compte de cette banque qui, espère-t-il, voudra bien accepter ce dépôt de fonds, bien qu'il lui arrive par le canal des chèques postaux.

Il faut d'ailleurs ajouter que cette création des chèques postaux ne semble pas avoir été bien accueillie par tous.

Notre administrateur ayant voulu faire un virement de son compte-courant postal à la banque, où nous déposons nos fonds, a demandé au directeur de cette succursale le n° de son compte-courant postal. On lui a répondu que sa banque n'en avait pas ; étonné de cette réponse, il a voulu qu'elle lui fut confirmée par le bureau des chèques, et là, il a appris que cette banque n'avait pas seulement un compte-courant, mais qu'elle en avait deux, portant les numéros 946 et 947.

Il fait donc effectuer un virement au compte de cette banque qui, espère-t-il, voudra bien accepter ce dépôt de fonds, bien qu'il lui arrive par le canal des chèques postaux.

Il faut d'ailleurs ajouter que cette création des chèques postaux ne semble pas avoir été bien accueillie par tous.

Notre administrateur ayant voulu faire un virement de son compte-courant postal à la banque, où nous déposons nos fonds, a demandé au directeur de cette succursale le n° de son compte-courant postal. On lui a répondu que sa banque n'en avait pas ; étonné de cette réponse, il a voulu qu'elle lui fut confirmée par le bureau des chèques, et là, il a appris que cette banque n'avait pas seulement un compte-courant, mais qu'elle en avait deux, portant les numéros 946 et 947.

Il fait donc effectuer un virement au compte de cette banque qui, espère-t-il, voudra bien accepter ce dépôt de fonds, bien qu'il lui arrive par le canal des chèques postaux.

Il faut d'ailleurs ajouter que cette création des chèques postaux ne semble pas avoir été bien accueillie par tous.

Notre administrateur ayant voulu faire un virement de son compte-courant postal à la banque, où nous déposons nos fonds, a demandé au directeur de cette succursale le n° de son compte-courant postal. On lui a répondu que sa banque n'en avait pas ; étonné de cette réponse, il a voulu qu'elle lui fut confirmée par le bureau des chèques, et là, il a appris que cette banque n'avait pas seulement un compte-courant, mais qu'elle en avait deux, portant les numéros 946 et 947.

Il fait donc effectuer un virement au compte de cette banque qui, espère-t-il, voudra bien accepter ce dépôt de fonds, bien qu'il lui arrive par le canal des chèques postaux.

Il faut d'ailleurs ajouter que cette création des chèques postaux ne semble pas avoir été bien accueillie par tous.

Notre administrateur ayant voulu faire un virement de son compte-courant postal à la banque, où nous déposons nos fonds, a demandé au directeur de cette succursale le n° de son compte-courant postal. On lui a répondu que sa banque n'en avait pas ; étonné de cette réponse, il a voulu qu'elle lui fut confirmée par le bureau des chèques, et là, il a appris que cette banque n'avait pas seulement un compte-courant, mais qu'elle en avait deux, portant les numéros 946 et 947.

Il fait donc effectuer un virement au compte de cette banque qui, espère-t-il, voudra bien accepter ce dépôt de fonds, bien qu'il lui arrive par le canal des chèques postaux.

Il faut d'ailleurs ajouter que cette création des chèques postaux ne semble pas avoir été bien accueillie par tous.

Notre administrateur ayant voulu faire un virement de son compte-courant postal à la banque, où nous déposons nos fonds, a demandé au directeur de cette succursale le n° de son compte-courant postal. On lui a répondu que sa banque n'en avait pas ; étonné de cette réponse, il a voulu qu'elle lui fut confirmée par le bureau des chèques, et là, il a appris que cette banque n'avait pas seulement un compte-courant, mais qu'elle en avait deux, portant les numéros 946 et 947.

Il fait donc effectuer un virement au compte de cette banque qui, espère-t-il, voudra bien accepter ce dépôt de fonds, bien qu'il lui arrive par le canal des chèques postaux.

Il faut d'ailleurs ajouter que cette création des chèques postaux ne semble pas avoir été bien accueillie par tous.

Notre administrateur ayant voulu faire un virement de son compte-courant postal à la banque, où nous déposons nos fonds, a demandé au directeur de cette succursale le n° de son compte-courant postal. On lui a répondu que sa banque n'en avait pas ; étonné de cette réponse, il a voulu qu'elle lui fut confirmée par le bureau des chèques, et là, il a appris que cette banque n'avait pas seulement un compte-courant, mais qu'elle en avait deux, portant les numéros 946 et 947.

Il fait donc effectuer un virement au compte de cette banque qui, espère-t-il, voudra bien accepter ce dépôt de fonds, bien qu'il lui arrive par le canal des chèques postaux.

Il faut d'ailleurs ajouter que cette création des chèques postaux ne semble pas avoir été bien accueillie par tous.

Notre administrateur ayant voulu faire un virement de son compte-courant postal à la banque, où nous déposons nos fonds, a demandé au directeur de cette succursale le n° de son compte-courant postal. On lui a répondu que sa banque n'en avait pas ; étonné de cette réponse, il a voulu qu'elle lui fut confirmée par le bureau des chèques, et là, il a appris que cette banque n'avait pas seulement un compte-courant, mais qu'elle en avait deux, portant les numéros 946 et 947.

Il fait donc effectuer un virement au compte de cette banque qui, espère-t-il, voudra bien accepter ce dépôt de fonds, bien qu'il lui arrive par le canal des chèques postaux.

Il faut d'ailleurs ajouter que cette création des chèques postaux ne semble pas avoir été bien accueillie par tous.

Notre administrateur ayant voulu faire un virement de son compte-courant postal à la banque, où nous déposons nos fonds, a demandé au directeur de cette succursale le n° de son compte-courant postal. On lui a répondu que sa banque n'en avait pas ; étonné de cette réponse, il a voulu qu'elle lui fut confirmée par le bureau des chèques, et là, il a appris que cette banque n'avait pas seulement un compte-courant, mais qu'elle en avait deux, portant les numéros 946 et 947.

